

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 14 MARS 2023**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>40</b>	<b>40</b>	<b>23</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>02/03/2023</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>02/03/2023</b>

<b>DL23004</b>	<b>OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le quatorze mars, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Richard TIBERINO, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Richard FLANDIN, M. Jack DENTEL, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR M. David-Alexandre ROUX, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Antoine MARCOS

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Emmanuel CARRIERE, M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, Mme Monique BOISSIERE, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, Mme Claude de GIRARDI, M. Abderzak BERKANI, Mme Christine TOURNIER-BARNIER, M. Jacques BOLLEGUE

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Jean-Paul GERAUD

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Laurent CHAPPELLIER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

Avaient donné procuration :

Jacques BOLLEGUE à Jack DENTEL

Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER

**Secrétaire de séance :** Julien PLANTIER

Après que le Président soit sorti, la Présidence est assurée par M. Frédéric TOUZELLIER, Vice-président pendant la présentation et le vote de cette délibération.

**Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31 et L.5211-1,

VU les instructions M14 qui s'appliquent au budget du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

CONSIDERANT la transmission du Compte de Gestion 2022 par Monsieur le Trésorier Syndical et la concordance du Compte Administratif avec celui-ci,

CONSIDERANT que les résultats globaux, par section, du Compte Administratif sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses,

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 28 février 2023,

VU le Compte Administratif 2022 établi par le Président, comme suit :

<b>Compte Administratif 2022</b>		<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Réalisation de l'exercice (mandats+ titres)</b>	<b>Section fonctionnement</b>	<b>22 695 109,42 €</b>	<b>23 945 834,35 €</b>
	<b>Section investissement</b>	<b>303 663,26 €</b>	<b>689 316,79 €</b>
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>Section fonctionnement</b>		<b>1 250 724,93 €</b>
	<b>Section investissement</b>		<b>385 653,53 €</b>
<b>Reports de l'exercice n-1</b>	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>		<b>3 477 702,09 €</b>
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>		<b>1 267 469,24 €</b>
<b>Résultats de clôture cumulés</b>	<b>Section fonctionnement</b>		<b>4 728 427,02 €</b>
	<b>Section investissement</b>		<b>1 653 122,77 €</b>
<b>Restes à réaliser à reporter n+1</b>		<b>1 464 565,87 €</b>	
<b>Résultats de clôture cumulés avec RAR</b>	<b>Section fonctionnement</b>		<b>4 728 427,02 €</b>
	<b>Section investissement</b>		<b>188 556,90 €</b>
<b>Résultat de clôture cumulé avec RAR (toutes sections confondues)</b>			<b>4 916 983,92 €</b>

Le Comité Syndical,  
après en avoir délibéré,

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2022.

**ARTICLE 2** : Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**ARTICLE 3** : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section investissement tels que :  
Dépenses d'Investissement : 1 464 565,87 €

**ARTICLE 4** : Approuve le compte Administratif 2022 tel qu'il a été présenté, arrête les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022		DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice n-1	Section fonctionnement (002)		3 477 702,09 €
	Section investissement (001)		1 267 469,24 €
Résultats de l'exercice	Section fonctionnement		1 250 724,93 €
	Section investissement		385 653,53 €
Reste à réaliser 2022	Section investissement	1 464 565,87 €	
Résultats de clôture cumulés avec RAR	Section fonctionnement		4 728 427,02 €
	Section investissement		188 556,90 €
Résultat de clôture toutes sections confondues avec RAR			4 916 983,92 €

**Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire**

Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**

  
Le Président du SITOM Sud Gard

**Richard TIBERINO**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20230314-DL23004-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

